

# Rencontres Saint Hubert de L'Eure



**SAMEDI 19 OCTOBRE 2019**

**8h- 17h30 – Terres de Bords**

**MONTAURE (commune de Terres de Bords)**

**(D81 – route de la Haye Malherbe)**

**GPS : N 49°13'4"359 / E 1°6'29"607**

## FEUILLE D'ENGAGEMENT à retourner, accompagnée de votre règlement et des pièces justificatives à :

FDC 27 – Natacha PIFFETEAU – Rue de Melleville- 27930 ANGERVILLE LA CAMPAGNE / Contact : 06.09.12.76.98 - natacha.piffeteau@fdc27.com

### CHASSEUR :

Nom / Prénom : .....

Si moins de 20 ans, précisez date de naissance : ..... Si chasse accompagnée, précisez le nom du tuteur.....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

N° de téléphone : ..... Portable : .....

N° du permis de chasser : ..... E-mail : .....

Assurance : N° de contrat et compagnie.....

*Le Permis de Chasser a été validé (N° de validation et date .....) pour le département du .....*

### CHIEN

Nom : ..... Affixe : .....

Race : ..... Sexe : ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

N° Tatouage ou Puce : ..... N° L.O.F : .....

**Le Chien doit être obligatoirement tatoué ou pucé, même s'il n'est pas inscrit au L.O.F**

**CATEGORIE** (Cochez la case correspondant à votre catégorie d'engagement) :

- « Junior » en chasse accompagnée (moins de 16 ans au 31/12/2019)
- « Junior » avec Chien d'arrêt ou Spaniel (moins de 20 ans à la date du concours)
- « Chasserresse » avec Chien d'arrêt
- « Chasserresse » avec Chien d'arrêt trialisant
- « Chasseur » avec Chien d'arrêt.
- « Chasseur ou chasserresse » avec Chien Spaniel.
- « Chasseur » avec Chien d'arrêt Trialisant.
- « Chasseur ou chasserresse » avec Chien Spaniel Trialisant.
- « Archer » avec Chien d'arrêt ou Spaniel non trialisant

Je joint à ce bulletin, un chèque à l'ordre de la Société Canine de l'Eure du montant correspondant au nombre de chien engagé :

1 chien .....35€  
2 chiens ..... 70€

Total : .....€

**Important : Pour les Catégories "Trialisant", joindre obligatoirement une photocopie du carnet de travail mentionnant la récompense obtenue et indiquez le N° du carnet de travail** ..... (Un chien est dit "trialisant" selon l'art.8 du Règlement des RSH, dès l'instant qu'il a obtenu un Très Bon en field, un BICP 1ère ou 2è cat, en France ou à l'étranger. Si la récompense intervient entre la date de clôture d'inscription et le jour du concours, le concurrent est tenu d'en avertir l'organisateur.)

Je déclare connaître le règlement des Rencontres Saint Hubert, m'y soumettre sans réserve, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale. J'ai bien compris que toute fausse déclaration m'expose aux sanctions du règlement, qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.

Fait à ..... le .....

Lu et approuvé / Signature:

**Attention : Les engagements seront pris dans l'ordre d'arrivée jusqu'au 28/09/2018, (cachet de la poste faisant foi) ou dès que la capacité d'accueil des terrains de l'épreuve sera atteinte. La réalisation de l'une ou l'autre condition mettra un terme aux engagements.**